

CLAEYS, Paul-H., Corinne GOBIN, Isabelle SMETS et Pascaline WINAND (dir.). *Lobbyisme, pluralisme et intégration européenne/Lobbying, Pluralism and European Intégration*. Bruxelles, Presses interuniversitaires européennes; Coll. « La Cité européenne », 1998, 455 p.

Diane Éthier

Les relations internationales des régions en Europe
Volume 30, numéro 4, 1999

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/704115ar>
DOI : <https://doi.org/10.7202/704115ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Éthier, D. (1999). Compte rendu de [CLAEYS, Paul-H., Corinne GOBIN, Isabelle SMETS et Pascaline WINAND (dir.). *Lobbyisme, pluralisme et intégration européenne/Lobbying, Pluralism and European Intégration*. Bruxelles, Presses interuniversitaires européennes; Coll. « La Cité européenne », 1998, 455 p.] *Études internationales*, 30 (4), 858–861. <https://doi.org/10.7202/704115ar>

pouvoir qui structurent le processus de prise de décision au MDN. Son analyse relève explicitement d'une approche bureaucratique. Dans cette perspective, chaque document est, selon lui, le résultat d'une compétition entre les différents acteurs (ministre, fonctionnaires civils, membres des Forces armées), de leur capacité d'imposer leur conception de la défense et de contrôler la plus grande part possible des ressources. Les autres variables, telles que l'intérêt national ou l'environnement international, ne constituent donc que des éléments contextuels.

Ces ouvrages, qui offrent un survol de l'histoire des idées qui ont orienté l'évolution de la politique de défense du Canada, peuvent servir à nourrir le débat (par exemple, entre réalistes et constructivistes) sur l'impact des idées dans la formulation de telles politiques. Dans la mesure où les grandes orientations de la politique canadienne restent, depuis 1947, fondamentalement les mêmes, on peut se demander, comme Bland, s'il ne s'agit pas d'une «politique naturelle pour le Canada» (vol. 1, p. xiv), qui s'impose malgré la volonté des individus. Une telle conclusion contribuerait à alimenter la thèse des réalistes, pour qui les idées n'ont qu'un impact secondaire. Mais si cette stabilité découle plutôt de la capacité de certains acteurs (notamment les militaires) à maintenir le *statu quo* malgré la détermination des ministres, les idées reprennent leur place comme variable explicative. Dans cette perspective, la compétition entre les acteurs bureaucratiques ne relèverait plus du seul contrôle des ressources, mais aussi d'une capacité à imposer une certaine conception de la défense, ceci tant

face au gouvernement qu'aux autres acteurs et à l'opinion publique.

Enfin, on doit noter qu'il s'agit d'ouvrages consacrés à la *défense*, et non à la *sécurité*. On ne peut que souhaiter la publication d'un ouvrage reproduisant les documents gouvernementaux qui exposent les différentes conceptions de la sécurité au Canada, lesquelles ont évolué de façon plus nette que celles de la défense. Un tel ouvrage devrait, inévitablement, inclure plusieurs documents du ministère des Affaires étrangères, dont les conceptions, en matière de sécurité, sont souvent très différentes de celles qui ont cours au MDN. Que l'on songe à l'évolution qui s'est produite entre la sécurité collective de St-Laurent/Pearson et la «sécurité humaine» de Ouellet/Axworthy, en passant par la «sécurité coopérative» de Joe Clark. Il serait alors possible de mesurer l'impact des idées non seulement à l'intérieur d'un ministère, mais aussi entre deux ministères dont les domaines de compétence tendent parfois à se recouper.

Stéphane ROUSSEL

Département de science politique
Université de Montréal

EUROPE

Lobbyisme, pluralisme et intégration européenne/Lobbying, Pluralism and European Integration.

CLAEYS, Paul-H., Corinne GOBIN,
Isabelle SMETS et Pascaline WINAND
(dir.). Bruxelles, Presses
interuniversitaires européennes, Coll.
« La Cité européenne », 1998, 455 p.

L'objectif de cet ouvrage est ambitieux. Comme l'indiquent Corinne Gobin et Isabelle Smets dans l'intro-

duction, il vise à faire le point sur les recherches menées depuis plusieurs années par le Groupe d'étude du Lobbyisme européen (GLE) de l'Institut de Sociologie de l'Université libre de Bruxelles, le Comité « pluralisme socio-politique » de l'Association internationale de science politique (AISP), l'Institut d'Études européennes et divers spécialistes sur quatre problématiques interdépendantes : 1) la conceptualisation du nouveau modèle politique européen issu du passage de la Communauté à l'Union européenne qui, depuis 1985, s'est concrétisé par un important transfert des pouvoirs des États nationaux vers les institutions supranationales (Commission, Conseil, Parlement, etc.) et une nouvelle participation des acteurs subnationaux (régions, municipalités, organisations non gouvernementales, etc.) à l'élaboration et à l'application des politiques européennes; 2) l'analyse des mutations du système de médiation des intérêts (lobbyisme) engendrées par cette reconfiguration complexe du pouvoir politique; 3) l'examen des problèmes éthiques et démocratiques soulevés par ces changements; 4) l'étude des différents groupes d'intérêt et de leurs stratégies de lobbying au sein des institutions européennes. Selon les deux co-directrices, le principal intérêt de cet ouvrage centré sur le lobbyisme à l'échelle européenne, est qu'il soulève des questions théoriques et éthiques fondamentales. Le mode de représentation néo-corporatiste des intérêts ou la concertation tripartite gouvernement, associations patronales et organisations syndicales, qui a prédominé en Europe depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale, est-il aujourd'hui menacé par l'affaiblissement des États-nations, le renforcement des gouvernements subnationaux et l'émergence

de nouveaux types et groupes d'intérêt ? Si oui, doit-on considérer qu'il s'agit d'un progrès ou d'un recul du point de vue de la démocratie ? Quelle est la légitimité de ces modes traditionnels et nouveaux de représentation des intérêts auprès des citoyens ? Le renforcement des lobbies est-il une source d'extension de la corruption et d'affaiblissement des parlements ? Le contrôle de la légitimité et de la transparence des activités de lobbying par les gouvernements est-il possible ?

L'ouvrage comporte quatre chapitres qui traitent respectivement des quatre problématiques précitées. Le premier chapitre tente de clarifier les concepts auxquels la littérature a recours pour qualifier le modèle européen et les modes de représentation qu'il a engendrés. Le premier texte, signé par Luigi Graziano, analyse les relations entre les notions d'intérêt public, de pluralisme et de lobbying. Dans le second, Bérengère Marques-Pereira soutient que ni le concept de néo-corporatisme, formulé par Philippe Schmitter, ni le concept de pluralisme ne sont en mesure de rendre compte adéquatement des nouveaux rapports politiques créés par l'émergence de l'Union européenne. Selon Andy Smith, qui signe le troisième texte, ces nouveaux rapports ne peuvent pas non plus être décrits avec justesse par la notion de lobbying. Pour sa part, Corinne Gobin soutient que les organisations porteuses d'un projet de transformation globale de la société, comme la Confédération européenne des syndicats (CES) ne peuvent être qualifiées de lobby. Enfin, Justin Greenwood réfute l'idée répandue selon laquelle les eurogroupes ont peu d'influence sur la régulation des politiques sectorielles européennes et argue que ces groupes

contribuent au développement de formes néo-corporatistes ou pluralistes de médiation des intérêts.

Le deuxième chapitre propose certaines pistes d'analyse théorique du nouveau système européen de médiation des intérêts à partir d'une description de ses traits dominants. La première contribution de Beate Kohler-Koch montre que ce dernier est caractérisé par la coexistence de plusieurs systèmes différents. Svein S. Andersen et Kjell A. Eliassen abondent dans le même sens puisqu'ils montrent que les modalités de représentation des intérêts varient selon les secteurs. Mario Telo, quant à lui, s'interroge sur les impacts de la dérégulation sur les institutions du modèle néo-corporatiste traditionnel. Le troisième chapitre aborde les problèmes éthiques et démocratiques du lobbying. Les deux premiers textes, signés par Thomas Shaber et Raymond Hudon, traitent des critères démocratiques qui ont conduit à la réglementation du lobbying au sein de l'Union européenne et au Canada, ainsi que des difficultés qui ont marqué ce processus. Mary Preston insiste sur la volonté de la Commission européenne de rendre ses relations avec les lobbies les plus transparentes possibles. Daniel-Louis Seiler est beaucoup moins élogieux, considérant que le lobbying au sein des institutions européennes est très vulnérable à la corruption. Pierre Wathelet, dans un quatrième texte, constate et explore le déclin du modèle néo-corporatiste au sein de l'Union européenne, tout en l'attribuant à l'implantation du modèle libéral sous la pression de l'hégémonie américaine. Le quatrième chapitre analyse d'un point de vue plus empirique l'évolution du système de lobbying européen. Olivier Gray

décrit les changements qu'il a observés ou expérimentés en tant que lobbyiste. Isabelle Smets et Lorenza Badiello analysent les types d'intérêt, les formes d'organisation et les stratégies de mobilisation des nouveaux acteurs régionaux et locaux auprès des institutions européennes. Elles concluent, à l'instar de Andy Smith dans le premier chapitre, que l'influence du « lobby régional de Bruxelles » est très limitée en ce qui a trait à l'élaboration et à l'adoption des politiques européennes, ce qui tend à démontrer que la tendance centrifuge est beaucoup moins forte que la tendance centripète au sein du processus d'intégration, contrairement à ce que souhaiteraient les partisans de « l'Europe des régions ». Enfin Stefania Panebianco et Pascaline Winand étudient les stratégies de lobbying de deux groupes non traditionnels d'intérêt: les associations de consommateurs, dans le premier cas, et la mission américaine auprès de l'Union européenne, dans le second cas. L'ouvrage se termine par une conclusion de Paul-H. Claeys et Pascaline Winand qui reprend en grande partie les propos de l'introduction.

Bien que cet ouvrage fasse suite à une rencontre internationale, organisée sur le même sujet, en mars 1997, il n'a pas du tout la forme d'actes de colloque. Il présente toutes les qualités des meilleurs ouvrages collectifs anglo-saxons : tous les chapitres sont étroitement reliés à une problématique clairement exposée dans l'introduction et reprise dans la conclusion par les directeurs de la publication; il contient une bibliographie exhaustive de la littérature sur le sujet ainsi que des notices biographiques sur chacun des 18 auteurs. La qualité des contributions, qu'elles soient théoriques ou

empiriques, globales ou sectorielles, tient au fait qu'elles résument les résultats de recherches échelonnées sur plusieurs années. Dans l'ensemble, il s'agit, à notre avis, de l'étude la plus approfondie et la plus complète à ce jour sur le phénomène du lobbying à l'échelle européenne. Cet «état de la question» est toutefois décevant dans la mesure où il pose plus de questions qu'il n'en résout au plan théorique. Deux conclusions ressortent en effet de l'ouvrage: les nouveaux rapports politiques et les nouvelles formes de représentation des intérêts engendrées par l'approfondissement de l'intégration européenne sont trop multiformes et complexes pour donner lieu à autre chose qu'à certaines pistes de conceptualisation; il est par ailleurs impossible de saisir en profondeur les impacts de ces changements sur le fonctionnement et l'exercice de la démocratie. Il reste que les questions posées par l'ouvrage, si elles ne sont pas nouvelles, sont pertinentes et donc susceptibles de stimuler la réalisation de nouvelles recherches sur le sujet.

Un dernier mot sur le caractère bilingue de l'ouvrage. Ce dernier a sans doute été motivé par des considérations économiques plutôt que scientifiques, comme le prétendent les auteurs de la conclusion selon lesquels cette formule permet de montrer « que chaque langage véhicule des schémas mentaux implicites qui rétrécissent l'appréhension des phénomènes étudiés ». Si ce n'est pas un atout, ce n'est pas non plus un handicap compte tenu que plusieurs chercheurs possèdent au moins une connaissance passive de l'anglais et du français.

Diane ÉTHIER

La politique à l'Est de la République fédérale d'Allemagne depuis 1949. Entre mythe et réalité.

MARTENS, Stephan. Paris, PUF, «*Perspectives Germaniques*», 1998. 256 p.

Depuis la chute du mur de Berlin, la réunification allemande et la faillite des anciennes démocraties populaires, plusieurs observateurs se sont interrogés sur les risques d'un renouveau de l'impérialisme allemand en Europe centrale et orientale. Certains d'entre eux ont même exprimé des inquiétudes à l'égard d'une possible résurgence du célèbre *Drang Nach Osten* (Marche vers l'Est), de la *Mitteleuropa* à l'allemande et du *Grossraumwirtschaft* (espace économique élargi) qui pourraient potentiellement augmenter la puissance allemande et, par le fait même, rompre l'équilibre interne de la Communauté européenne. Stephan Martens, maître de conférences à l'Université Michel de Montaigne/Bordeaux III et à l'Institut d'études politiques de Paris, tente de clarifier ces questions et de vérifier le bien-fondé des craintes exprimées par une analyse de la politique allemande à l'Est depuis Adenauer. Nous sommes ici en présence non pas d'une analyse approfondie de la prise de décision en matière de politique étrangère allemande à l'endroit des pays de l'Est, mais plutôt d'une histoire intellectuelle des perceptions géopolitiques allemandes, incluant tout aussi bien les débats tenus à l'extérieur de l'Allemagne sur ces mêmes questions. Ainsi, l'ouvrage offre au lecteur à la fois l'horizon intellectuel et les intérêts qui ont produit l'*Ostpolitik* allemande de même que les conséquences politiques et idéologiques de cette politique.